



Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du mardi 9 juin 2026

**Vœu relatif à la protection des plus vulnérables
pendant les périodes caniculaires**

Considérant que l'épisode caniculaire que nous avons vécu il y a quelques jours à Paris n'est plus une exception et risque de se reproduire de plus en plus souvent et avec une intensité accrue ;

Considérant que l'adaptation de la ville de Paris aux changements climatiques, qui a déjà fortement progressé sous la précédente mandature, doit encore s'accélérer pour franchir un nouveau cap, et prévenir, au lieu de subir dans l'urgence, la protection de l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, et notamment les plus vulnérables d'entre elles/eux, face à ces phénomènes climatiques extrêmes ;

Considérant qu'une grande partie des équipements publics gérés par la Ville de Paris dans le 11^e arrondissement subissent un vieillissement de leurs infrastructures et n'offrent pas les meilleures conditions d'accueil durant les épisodes de fortes chaleurs ;

Considérant que les personnes les plus vulnérables (les enfants, les personnes en situation de handicap, les seniors, les personnes à la rue) sont les plus exposées à des risques graves pour leur santé en raison de ces fortes chaleurs ;

Considérant que le droit à la fraîcheur pour toutes et tous et notamment les populations les plus vulnérables doit être une priorité politique assumée et traduite par la mobilisation de moyens budgétaires associés ;

Sur proposition de Monsieur David Belliard, Maire du 11^e arrondissement, et des élu.e.s du Groupe Socialiste, du groupe Les Ecologistes, et du Groupe Communiste du 11^e ;

Le Conseil du 11^e arrondissement émet le vœu que :

- La Ville de Paris appuie la réalisation des diagnostics thermiques dans l'ensemble des équipements publics du 11^e qu'elle gère, et notamment les crèches et les écoles, les établissements destinés aux seniors, les gymnases pour l'hébergement d'urgence des personnes à la rue, afin d'identifier les structures les plus vulnérables et d'engager des actions concrètes et prioritaires d'adaptation ;
- La Ville de Paris accompagne la Mairie du 11^e arrondissement à prendre des mesures d'urgence dans les résidences seniors, les crèches et les écoles, telles que l'installation d'une salle rafraîchie dans chaque structure (en priorisant les dortoirs et salles de sieste) ; des brumisateurs et des ventilateurs ; la pose de stores extérieurs ou de brise-soleil ; l'installation de films solaires sur les fenêtres et de rideaux thermiques ; la pose de peintures réfléchissantes ;
- La Ville de Paris accélère le développement de points de fraîcheur de proximité (salles rafraîchies, brumisateurs et ombrières dans les parcs etc., en particulier dans les

quartiers les plus exposés) et la végétalisation des rues et équipements publics pour démultiplier les îlots de fraîcheur ;

- La Ville de Paris ouvre l'ensemble des parcs et jardins toute la nuit en période de canicule, sauf cas particuliers, et renforce l'information du grand public sur ces mesures ;
- La Ville de Paris renforce les interventions de services à domicile et mène une action rapide afin que les personnes qui se sont signalées via le dispositif "Reflex" puissent non seulement être appelées, mais également recevoir une visite de ces services ;
- La Ville de Paris définit un protocole de mise en sécurité climatique, avec des seuils de températures, un contenu et des applications adaptées à chaque type de bâtiments et de publics concernés ;
- La Ville de Paris interpelle l'État afin de solliciter son concours financier pour les projets d'investissement liés à l'adaptation et à la rénovation thermique des équipements publics accueillant des personnes vulnérables, notamment les cours oasis dans les écoles et les crèches, ainsi que les projets de rénovation thermique de grande ampleur, en particulier dans les écoles ;
- La Ville de Paris demande à l'Etat un renforcement des maraudes intervenant auprès des personnes à la rue pendant les périodes de canicule, notamment en matière de mise à l'abri, de distribution alimentaire et de distribution d'eau.

* * * * *

Résultat des votes :

Pour : groupe Les Ecologistes, Groupe Socialiste, Groupe Communiste du 11^e, groupe Union de la Droite et du Centre, groupe Nouveau Paris Populaire 11^e et Mme Delphine Goater.

Le vœu est adopté à l'unanimité